

MosseLMANS & ASSOCIÉS

AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL

Situation

Bilan du 01/01/2025 au 30/04/2025

Durée 4 mois

S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS
1 RUE D'ENDOUME

13007 MARSEILLE

No SIRET 81811738400037

Membre du
réseau indépendant



13, Avenue de la Magalone 13009 - MARSEILLE

tél: 04 96 20 36 70 fax: 04 96 20 36 80 bureaux: La Ciotat, Vitrolles, Gréasque, La Seyne-sur-mer, Nantes
internet: cabinet-mosseLMans.com mail: contact@cabinet-mosseLMans.com

RCS 415 106 178

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 30/04/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>----- B I L A N -----</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	5
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	6
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	7
<i>----- A N N E X E -----</i>	8
<i>Annexe au bilan</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	10
<i>Détail de l'Actif</i>	12
<i>Détail du Passif</i>	13
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	14
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	16
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	17
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	19
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	20
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	21
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	22
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	23
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	24
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	25
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	26
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	27
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	28
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	29
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	30
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	31
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	32
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	33
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	34
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	35
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	36
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	37
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	38
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	39
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	40
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	41
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	42

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de situation comptable de l'entreprise **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS** relatifs à la période du **01/01/2025** au **30/04/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 173 893 euros

Chiffre d'affaires : 51 338 euros

Résultat net comptable : 14 330 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE

Le 09/05/2025

Signature

Etats financiers au 30/04/2025

Bilan

Bilan Actif

		30/04/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	7 400	6 072	1 328	480
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	39 170	37 910	1 260	462
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	(25)		(25)	(25)
	Autres immobilisations financières	1 883		1 883	1 883
	Total de l'actif immobilisé (III)	48 428	43 983	4 446	2 800
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements	232		232	232
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	95 258		95 258	95 746
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	DISPONIBILITES	73 957		73 957	65 978
	Total de l'actif circulant (IV)	169 447		169 447	161 956
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		217 875	43 983	173 893	164 756
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 859	1 859
(2) dont créances à plus d'un an					
SITUATION					

Bilan Passif

		30/04/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(27 231)	(8 245)
	Résultat de l'exercice	14 330	(18 986)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(11 800)	(26 131)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 121	4 121
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 488	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 224	19 014
	Dettes fiscales et sociales	140 360	152 251
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 500	15 500
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		185 693	190 887
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		173 893	164 756
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		14 330,49	(18 985,79)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		185 693	190 887
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 30/04/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		30/04/2025	31/12/2024
		France	Exportation	4 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	51 338		51 338	205 041
	Montant net du chiffre d'affaires	51 338		51 338	205 041
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				3
Total des produits d'exploitation				51 338	205 044
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			10 474	105 634
	Variation de stock				183
	Autres achats et charges externes (1)			23 222	85 251
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 014	1 016
	Salaires				60 234
	Cotisations sociales				10 272
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			132	612
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1	9
Total des charges d'exploitation				36 843	263 212
RESULTAT D'EXPLOITATION				14 495	(58 169)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		30/04/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 495	(58 169)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		12
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			12
RESULTAT FINANCIER			(12)
RESULTAT COURANT avant impôts		14 495	(58 181)
	Produits exceptionnels		48 916
	Charges exceptionnelles	145	9 721
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(145)	39 195
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		20	
Total des produits		51 338	253 960
Total des charges		37 007	272 945
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 330	(18 986)
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Etats financiers au 30/04/2025

ANNEXE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **173 893** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **51 338** euros
 - un total charges de **37 007** euros
 - dégage un résultat de **14 330** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **30/04/2025**
- et a une durée de **4** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **173 893** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **51 338** euros et un total **charges** de **37 007** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 330** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **30/04/2025**.

Il a une durée de **4** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Détail de l'Actif

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	4 446	2,56	2 800	1,70	1 646	58,77
Installations techniques, matériel et outillage	1 328	0,76	480	0,29	848	176,56
MATERIEL INDUSTRIEL	6 200	3,57	5 272	3,20	928	17,59
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 200	0,69	1 200	0,73		
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	(5 272)	-3,03	(5 272)	-3,20		
AMORTISSEMENT OUTILLAGE INDUST	(800)	-0,46	(720)	-0,44	(80)	-11,11
Autres immobilisations corporelles	1 260	0,72	462	0,28	798	172,91
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	21 164	12,17	20 314	12,33	850	4,18
MATERIEL DE TRANSPORT	9 800	5,64	9 800	5,95		
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	5 614	3,23	5 614	3,41		
MOBILIER	2 593	1,49	2 593	1,57		
AMORT INST ALL GENE AGENC AMENA	(19 904)	-11,45	(19 852)	-12,05	(52)	-0,26
AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(9 800)	-5,64	(9 800)	-5,95		
AMORTISSEMENT MATERIELS INFORM	(5 614)	-3,23	(5 614)	-3,41		
AMORT MOBILIER	(2 593)	-1,49	(2 593)	-1,57		
Prêts	(25)	-0,01	(25)	-0,01		
PRETS AU PERSONNEL	(25)	-0,01	(25)	-0,01		
Autres immobilisations financières	1 883	1,08	1 883	1,14		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	1 883	1,08	1 883	1,14		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	169 447	97,44	161 956	98,30	7 491	4,63
Matières premières, approvisionnements	232	0,13	232	0,14		
MATIERE (OU GROUPE) A	232	0,13	232	0,14		
Autres créances	95 258	54,78	95 746	58,11	(488)	-0,51
FOURN. CREAN. EMB. MAT. A RE	3 094	1,78	3 094	1,88		
TVA DEDUCTIBLE / ABS	1 410	0,81	2 658	1,61	(1 248)	-46,96
CREDIT DE TVA A REPORTER	1		21	0,01	(20)	-95,24
TVA SUR FACTURES NON PARVENUE	9 850	5,66	9 254	5,62	597	6,45
C/C D'ASSOCIES	32 388	18,63	32 210	19,55	178	0,55
AUTRES COMPTES DEBIT. OU CREDI	48 509	27,90	48 509	29,44		
BLOCAGE ET SAISIE ADM TIERS DETENTEUR	6				6	
Disponibilités	73 957	42,53	65 978	40,05	7 979	12,09
BANQUE BNP 00010196179	2 745	1,58	2 745	1,67		
BANQUE BNP 00010196082	6 221	3,58	6 221	3,78		
BANQUE CIC N°00036063501			1 645	1,00	(1 645)	-100,00
CIC N°00036063528	3 826	2,20			3 826	
CAISSE	61 165	35,17	55 367	33,61	5 798	10,47
TOTAL DU BILAN ACTIF	173 893	100,00	164 756	100,00	9 137	5,55

Détail du Passif

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	(11 800)	-6,79	(26 131)	-15,86	14 330	54,84
Capital Social ou individuel	1 000	0,58	1 000	0,61		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	0,58	1 000	0,61		
Réserve légale	100	0,06	100	0,06		
RESERVE LEGALE	100	0,06	100	0,06		
Report à nouveau	(27 231)	-15,66	(8 245)	-5,00	(18 986)	-230,27
REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT	16 833	9,68	16 833	10,22		
REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	(44 064)	-25,34	(25 079)	-15,22	(18 986)	-75,70
Résultat de l'exercice	14 330	8,24	(18 986)	-11,52	33 316	175,48
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	185 693	106,79	190 887	115,86	(5 194)	-2,72
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 121	2,37	4 121	2,50		
PR T BNP 20 000.00 _ 0519-0424	4 121	2,37	4 121	2,50		
Emprunts et dettes financières divers	3 488	2,01			3 488	
C/C MELLON CHRISTIAN	3 488	2,01			3 488	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 224	12,78	19 014	11,54	3 210	16,88
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	22 224	12,78	19 014	11,54	3 210	16,88
Dettes fiscales et sociales	140 360	80,72	152 251	92,41	(11 891)	-7,81
CHAABANI MMADI			3 091	1,88	(3 091)	-100,00
YAMINA KERROUM			2 305	1,40	(2 305)	-100,00
URSSAF	46 430	26,70	46 430	28,18		
DVPT PARITARISME	50	0,03	50	0,03		
CAISSE DE RETRAITE GROUPE AG2R	15 119	8,69	15 119	9,18		
CAISSE DE PREVOYANCE MALAKOFF	1 195	0,69	1 802	1,09	(607)	-33,69
VERSEMENT LIBERATOIRE	110	0,06	110	0,07		
AUTRES CHARGES A PAYER	1 413	0,81	1 413	0,86		
PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	401	0,23	401	0,24		
ETAT IMP T SUR LES BENEFICES	43	0,02	23	0,01	20	86,96
TVA A DECAISSER	71 897	41,35	76 073	46,17	(4 176)	-5,49
TVA COLLECTEE 10 %			779	0,47	(779)	-100,00
TVA COLLECTEE 20 %			954	0,58	(954)	-100,00
TVA SFACTURES A ETABLIR	1 433	0,82	1 433	0,87		
AUTRES IMPOTS, TAX. ET VERS. A	2 198	1,26	2 198	1,33		
ETATS CHARGES A PAYER	71	0,04	71	0,04		
Autres dettes	15 500	8,91	15 500	9,41		
STREATBORDER	15 500	8,91	15 500	9,41		
TOTAL DUBILAN PASSIF	173 893	100,00	164 756	100,00	9 137	5,55

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	51 338	100,00	205 044	100,00	(153 706)	-74,96
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Production vendue Services FRANCE	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
RECETTES CAISSE 10%	11 318	22,05	111 077	54,17	(99 759)	-89,81
RECETTES CAISSE 20%	40 020	77,95	93 964	45,83	(53 944)	-57,41
Montant net du chiffre d'affaires	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Autres produits d'exploitation			3		(3)	-98,64
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN			3		(3)	-98,64
Total des charges d'exploitation	36 843	71,77	263 212	128,37	(226 369)	-86,00
Achats de matières premières et autres appro.	10 474	20,40	105 634	51,52	(95 160)	-90,08
MP ALIMENTAIRES	3 358	6,54	43 967	21,44	(40 609)	-92,36
BOISSONS	7 116	13,86	61 667	30,08	(54 552)	-88,46
Variation de stocks approvisionnements			183	0,09	(183)	-100,00
VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET F			183	0,09	(183)	-100,00
Autres achats et charges externes	23 222	45,23	85 251	41,58	(62 029)	-72,76
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	550	1,07			550	
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	1 437	2,80	3 740	1,82	(2 304)	-61,59
CARBURANT	71	0,14	703	0,34	(632)	-89,89
FOURNIT. ENTRETIEN PETIT EQU			9 445	4,61	(9 445)	-100,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	2 750	5,36	2 750		2 750	
LOYER 1 RUE D'ENDOUME	5 603	10,91	26 987	13,16	(21 384)	-79,24
LOCATIONS MOBILIERES			1 301	0,63	(1 301)	-100,00
ENTRETIENS ET REPARATIONS	614	1,20	1 620	0,79	(1 006)	-62,11
SUR BIENS MOBILIERS			3 109	1,52	(3 109)	-100,00
MAINTENANCE	210	0,41			210	
PRIMES D'ASSURANCE	134	0,26	2 344	1,14	(2 210)	-94,28
HONORAIRES COMPTABILITE	1 333	2,60	8 322	4,06	(6 989)	-83,98
HONORAIRES AUTRES	8 576	16,71	13 905	6,78	(5 328)	-38,32
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	172	0,33	208	0,10	(36)	-17,48
PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB			3 100	1,51	(3 100)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3	0,01	1 135	0,55	(1 132)	-99,71
RECEPTIONS	219	0,43	3 641	1,78	(3 422)	-93,98
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	468	0,91	1 107	0,54	(639)	-57,71
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	768	1,50	2 788	1,36	(2 020)	-72,45
COMMISSIONS CB	313	0,61	1 468	0,72	(1 155)	-78,66
AGIOS BANCAIRES			208	0,10	(208)	-100,00
DIVERS			92	0,04	(92)	-100,00
TRAITEMENT DES DECHETS			27	0,01	(27)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 014	5,87	1 016	0,50	1 998	196,51
TAXE D'APPRENTISSAGE			314	0,15	(314)	-100,00
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C			332	0,16	(332)	-100,00
VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE			48	0,02	(48)	-100,00
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT			322	0,16	(322)	-100,00
AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 014	5,87			3 014	

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Salaires			60 234	29,38	(60 234)	-100,00
SALAIRES APPOINTEMENTS			62 550	30,51	(62 550)	-100,00
CONGES PAYES			(5 459)	-2,66	5 459	100,00
INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE			3 143	1,53	(3 143)	-100,00
Cotisations sociales			10 272	5,01	(10 272)	-100,00
COTISATIONS URSSAF			6 422	3,13	(6 422)	-100,00
COTISATIONS AUX CAISSES RETR.			1 379	0,67	(1 379)	-100,00
COTISATIONS PREVOYANCE HUMANIS			492	0,24	(492)	-100,00
COTISATIONS AUX ASSEDIC			2 078	1,01	(2 078)	-100,00
PROV CHARGES SOCIALES			(174)	-0,08	174	100,00
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			74	0,04	(74)	-100,00
Dotations aux amortissements	132	0,26	612	0,30	(480)	-78,47
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132	0,26	612	0,30	(480)	-78,47
Autres charges de gestion courante	1		9		(8)	-92,04
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1		9		(8)	-92,04
Résultat d'exploitation	14 495	28,23	(58 169)	-28,37	72 664	124,92
Total des produits financiers						
Total des charges financières			12	0,01	(12)	-100,00
Intérêts et charges assimilées			12	0,01	(12)	-100,00
INT. PR T BNP 20 000.00 _ 0519			12	0,01	(12)	-100,00
Résultat financier			(12)	-0,01	12	100,00
Résultat courant avant impôts	14 495	28,23	(58 181)	-28,38	72 676	124,91
Produits exceptionnels			48 916	23,86	(48 916)	-100,00
Produits exceptionnels			48 916	23,86	(48 916)	-100,00
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS			48 916	23,86	(48 916)	-100,00
Charges exceptionnelles	145	0,28	9 721	4,74	(9 576)	-98,51
Charges exceptionnelles	145	0,28	9 721	4,74	(9 576)	-98,51
PENALITES AMENDES FISC. PENA			4 771	2,33	(4 771)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	145	0,28	4 950	2,41	(4 805)	-97,08
Résultat exceptionnel	(145)	-0,28	39 195	19,12	(39 340)	-100,37
Impôts sur les bénéfices	20	0,04			20	
IMPOTS SUR LES SOCIETES	20	0,04			20	
Résultat de l'exercice	14 330	27,91	(18 986)	-9,26	33 316	175,48

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06		01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES		51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE							
Production vendue : Biens							
+ Production vendue : Travaux							
+ Production vendue : Services		51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE		51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE		51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
- Achats stockés approvisionnement		10 474	20,40	105 634	51,52	(95 160)	-90,08
- Variation des stocks et approvisionnement				183	0,09	(183)	-100,0
- Achats de sous-traitance		550	1,07			550	
- Achats non stockés		1 508	2,94	13 889	6,77	(12 381)	-89,14
- Autres charges externes		21 164	41,23	71 362	34,80	(50 198)	-70,34
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		33 696	65,64	191 069	93,19	(157 373)	-82,36
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		17 642	34,36	13 972	6,81	3 670	26,27
+ Subventions							
- Impôts, taxes sur rémunérations				694	0,34	(694)	-100,0
- Autres impôts et taxes		3 014	5,87	322	0,16	2 692	836,03
- Salaires				60 234	29,38	(60 234)	-100,0
- Cotisations sociales				10 272	5,01	(10 272)	-100,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		14 628	28,49	(57 550)	-28,07	72 178	125,42
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Pds des cessions d'immos incorp. et corp.							
+ Autres produits de gestion courante				3		(3)	-98,64
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat							
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions		132	0,26	612	0,30	(480)	-78,47
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées							
- Autres charges de gestion courante		1		9		(8)	-92,04
RÉSULTAT EXPLOITATION		14 495	28,23	(58 169)	-28,37	72 664	124,92
+ Quote-part sur opérations en commun							
+ Produits financiers							
- Quote-part sur opérations en commun							
- Charges financières				12	0,01	(12)	-100,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		14 495	28,23	(58 181)	-28,38	72 676	124,91
Produits exceptionnels				48 916	23,86	(48 916)	-100,0
- Charges exceptionnelles		145	0,28	9 721	4,74	(9 576)	-98,51
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(145)	-0,28	39 195	19,12	(39 340)	-100,3
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices		20	0,04			20	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		14 330	27,91	(18 986)	-9,26	33 316	175,48

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Marge commerciale						
Production vendue Services	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
RECETTES CAISSE 10%	11 318	22,05	111 077	54,17	(99 759)	-89,81
RECETTES CAISSE 20%	40 020	77,95	93 964	45,83	(53 944)	-57,41
Production de l'exercice	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Production de l'exercice + Marge commerciale	51 338	100,00	205 041	100,00	(153 703)	-74,96
Achats stockés approvisionnement	10 474	20,40	105 634	51,52	(95 160)	-90,08
MP ALIMENTAIRES	3 358	6,54	43 967	21,44	(40 609)	-92,36
BOISSONS	7 116	13,86	61 667	30,08	(54 552)	-88,46
Variation de stocks approvisionnements			183	0,09	(183)	-100,00
VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET F			183	0,09	(183)	-100,00
Achats de sous-traitance	550	1,07			550	
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	550	1,07			550	
Achats non stockés matières et fournitures	1 508	2,94	13 889	6,77	(12 381)	-89,14
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	1 437	2,80	3 740	1,82	(2 304)	-61,59
CARBURANT	71	0,14	703	0,34	(632)	-89,89
FOURNIT. ENTRETIEN PETIT EQU			9 445	4,61	(9 445)	-100,00
Autres charges externes	21 164	41,23	71 362	34,80	(50 198)	-70,34
LOCATIONS IMMOBILIERES	2 750	5,36			2 750	
LOYER 1 RUE D'ENDOUME	5 603	10,91	26 987	13,16	(21 384)	-79,24
LOCATIONS MOBILIERES			1 301	0,63	(1 301)	-100,00
ENTRETIENS ET REPARATIONS	614	1,20	1 620	0,79	(1 006)	-62,11
SUR BIENS MOBILIERES			3 109	1,52	(3 109)	-100,00
MAINTENANCE	210	0,41			210	
PRIMES D'ASSURANCE	134	0,26	2 344	1,14	(2 210)	-94,28
HONORAIRES COMPTABILITE	1 333	2,60	8 322	4,06	(6 989)	-83,98
HONORAIRES AUTRES	8 576	16,71	13 905	6,78	(5 328)	-38,32
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	172	0,33	208	0,10	(36)	-17,48
PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB			3 100	1,51	(3 100)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3	0,01	1 135	0,55	(1 132)	-99,71
RECEPTIONS	219	0,43	3 641	1,78	(3 422)	-93,98
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	468	0,91	1 107	0,54	(639)	-57,71
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	768	1,50	2 788	1,36	(2 020)	-72,45
COMMISSIONS CB	313	0,61	1 468	0,72	(1 155)	-78,66
AGIOS BANCAIRES			208	0,10	(208)	-100,00
DIVERS			92	0,04	(92)	-100,00
TRAITEMENT DES DECHETS			27	0,01	(27)	-100,00
Valeur ajoutée produite	17 642	34,36	13 972	6,81	3 670	26,27
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération			694	0,34	(694)	-100,00
TAXE D'APPRENTISSAGE			314	0,15	(314)	-100,00
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C			332	0,16	(332)	-100,00
VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE			48	0,02	(48)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés autres	3 014	5,87	322	0,16	2 692	836,03
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT			322	0,16	(322)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2025 30/04/2025	4 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 014	5,87			3 014	
Salaires			60 234	29,38	(60 234)	-100,00
SALAIRES APPOINTEMENTS			62 550	30,51	(62 550)	-100,00
CONGES PAYES			(5 459)	-2,66	5 459	100,00
INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE			3 143	1,53	(3 143)	-100,00
Cotisations sociales			10 272	5,01	(10 272)	-100,00
COTISATIONS URSSAF			6 422	3,13	(6 422)	-100,00
COTISATIONS AUX CAISSES RETR.			1 379	0,67	(1 379)	-100,00
COTISATIONS PREVOYANCE HUMANIS			492	0,24	(492)	-100,00
COTISATIONS AUX ASSEDIC			2 078	1,01	(2 078)	-100,00
PROV CHARGES SOCIALES			(174)	-0,08	174	100,00
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			74	0,04	(74)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	14 628	28,49	(57 550)	-28,07	72 178	125,42
Autres produits d'exploitation			3		(3)	-98,64
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN			3		(3)	-98,64
Dotations aux amortissements et provisions	132	0,26	612	0,30	(480)	-78,47
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132	0,26	612	0,30	(480)	-78,47
Autres charges de gestion courante	1		9		(8)	-92,04
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1		9		(8)	-92,04
Résultat d'exploitation	14 495	28,23	(58 169)	-28,37	72 664	124,92
Total des charges financières			12	0,01	(12)	-100,00
INT. PR T BNP 20 000.00 _ 0519			12	0,01	(12)	-100,00
Résultat courant avant impôts	14 495	28,23	(58 181)	-28,38	72 676	124,91
Produits exceptionnels			48 916	23,86	(48 916)	-100,00
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS			48 916	23,86	(48 916)	-100,00
Charges exceptionnelles	145	0,28	9 721	4,74	(9 576)	-98,51
PENALITES AMENDES FISC. PENA			4 771	2,33	(4 771)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	145	0,28	4 950	2,41	(4 805)	-97,08
Résultat exceptionnel	(145)	-0,28	39 195	19,12	(39 340)	-100,37
Impôts sur les bénéfices	20	0,04			20	
IMPOTS SUR LES SOCIETES	20	0,04			20	
Résultat de l'exercice	14 330	27,91	(18 986)	-9,26	33 316	175,48

Analyse fonctionnelle du bilan

Règlement ANC 2022-06	Etat en valeurs brutes	30/04/2025	31/12/2024	Variations	%
EMPLOIS STABLES					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles		46 570	44 792	1 778	3,97
Immobilisations financières		1 859	1 859		
Frais d'émission des emprunts					
Total emplois stables		48 428	46 651	1 778	3,81
RESSOURCES STABLES					
Capital et réserves		(26 131)	(7 145)	(18 986)	265,71
Rétention de résultat		43 983	43 851	132	0,30
Résultat		14 330	(18 986)	33 316	-175,48
Subventions investissements					
Provisions réglementées					
Provisions risques et charges					
Comptes courants d'associés		3 488		3 488	
Emprunts et dettes assimilés		4 121	4 121		
Total ressources stables		39 791	21 841	17 950	82,19
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(8 637)	(24 810)	16 173	-65,19
EMPLOIS CIRCULANTS					
Stocks de matières et marchandises		232	232		
Stocks en cours de produits					
Avances et acomptes					
Clients et comptes rattachés					
Effets escomptés					
Autres créances d'exploitation		95 258	95 746	(488)	-0,51
Comptes de régularisation					
Total de l'actif circulant		95 490	95 978	(488)	-0,51
RESSOURCES CIRCULANTES					
Avances reçues					
Fournisseurs et comptes rattachés		22 224	19 014	3 210	16,88
Dettes fiscales et sociales		140 360	152 251	(11 891)	-7,81
Autres dettes		15 500	15 500		
Comptes de régularisation					
Total du passif circulant		178 084	186 766	(8 682)	-4,65
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(82 594)	(90 788)	8 194	-9,03
Disponibilités		73 957	65 978	7 979	12,09
Valeurs mobilières de placement					
Total trésorerie active		73 957	65 978	7 979	12,09
Concours bancaires					
Effets escomptés					
Total trésorerie passive					
TRESORERIE NETTE		73 957	65 978	7 979	12,09
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(8 637)	(24 810)	16 173	-65,19

Etats financiers au 30/04/2025

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	30042025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS												
SIRET						81811738400037						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
1 RUE D'ENDO UME												
13007 MARSEILLE												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				Restaurant, Café				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		14 350		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		ComptabiliteExpert				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
META EXPERTISE COMPTABLE 13 AVENUE DE LA MAGALONE 13009 MARSEILLE												
Tél : 04.96.20.36.70						Tél :						
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu :						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire :						
Signature :												
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		prestataire :								

S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSE
30042025

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSE**
et Date de clôture de l'exercice **30042025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 4					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE D'ENDOUME		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 1 8 1 1 7 3 8 4 0 0 0 3 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30042025					
		N-1 31122024					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 072	1 328	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 910	1 260	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	(25)	(25)	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 883	1 883	
TOTAL (II)		BJ	BK	48 428	43 983		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	232	232	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	95 258	95 746	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	73 957	65 978		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	169 447	161 956		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	217 875	43 983	173 893	164 756
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 859	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 000.....)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(27 231)	(8 245)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 330	(18 986)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(11 800)	(26 131)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 121	4 121	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 488		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 224	19 014	
	Dettes fiscales et sociales	DY	140 360	152 251	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 500	15 500	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	185 693	190 887	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	173 893	164 756	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 693	190 887	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	51 338	FH		FI	51 338	205 041			
		FJ	51 338	FK		FL	51 338	205 041			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ		3			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	51 338	205 044			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	10 474	105 634			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		183			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	23 222	85 251			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 014	1 016			
	Salaires et traitements *					FY		60 234			
	Charges sociales (10)					FZ		10 272			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	132	612		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	1	9			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	36 843	263 212		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	14 495	(58 169)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		12			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU		12			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(12)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 495	(58 181)			

Désignation de l'entreprise S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		48 916		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		48 916		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	145	9 721		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	145	9 721		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(145)	39 195		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	20			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	51 338	253 960		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	37 007	272 945		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	14 330	(18 986)		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC			
	(9)	Dont transferts de charges			RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS	6 472	KT		KU	928
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 314	KW		KX	850	
		Matériel de transport *				KY	9 800	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 206	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	44 792	LO		LP	1 778		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 859	1U		1V	25			
TOTAL IV				LQ	1 859	LR		LS	25			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	46 651	ØH		ØJ	1 802	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	7 400	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	21 164	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	9 800	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	8 206	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	46 570	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	25	2F	1 859	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	25	NK	1 859	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	25	ØL	48 428	ØM		

Exercice N clos le : 3 0 0 4 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 992	QA	80	QB		QC	6 072		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 852	QE	52	QF		QG	19 904		
	Matériel de transport	QH	9 800	QI		QJ		QK	9 800		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 206	QM		QN		QO	8 206		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	43 851	QV	132	QW		QX	43 983		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	43 851	ØP	132	ØQ		ØR	43 983		

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL										Néant ☐ *			
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP	(25)	UR	(25)	US				
	Autres immobilisations financières				UT	1 883	UV	1 883	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	11 261		11 261					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	32 388		32 388					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	51 609		51 609					
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	97 117	VU	97 117	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD	25							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	25							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	32 388							
CADRE B		ETAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	4 121				4 121					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 224				22 224						
Personnel et comptes rattachés		8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	64 317				64 317						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	43				43					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	73 330				73 330					
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 670				2 670					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	3 488				3 488						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 500				15 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	185 693				VZ	185 693					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL 3 488			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.				

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30042025		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 14 330		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7 20			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL	K7		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7			
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN			
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
											WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										WQ				
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)										SU				
Zones d'entreprises * (activité exonérée)										SW				
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR 14 350				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6			
	Majoration d'amortissement *										WZ			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *										XA			
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)		HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	ZX				
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZY				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	XD				
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XF				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG				
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC					
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
	Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	14 350		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	14 350		0	

Désignation de l'entreprise S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR										Néant ☐ *		
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(8 245)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(18 986)			ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE						
						ZF						
	TOTAL I	ØF	(27 231)			TOTAL II	ZH	(27 231)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
					Exercice N :		Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	550						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 8 353)				XQ	8 353	28 288					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 082	22 435					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	4 238	34 528					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	23 222	85 251					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		322				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS)				9Z	3 014	694				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 014	1 016				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL					
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO					
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(A)	{ B }	(Ventilation par taux)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme					
subies au N - 4 cours des					
dix exercices N - 5 antérieurs					
(montants N - 6 restant à					
déduire à la N - 7 clôture du					
dernier N - 8 exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MAR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 30042025	
		Durée en nombre de mois 4	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	51 338	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	51 338	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	12 532	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	12 811	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	3 014	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	28 358	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	22 980
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/04/2/0/2/5

N° SIRET 81811738400037

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARSELLAIS

ADRESSE (voie) 1 RUE D'ENDOUME

CODE POSTAL 13007

VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	0
---	---

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|4|2|0|2|5|

N° SIRET 8|1|8|1|1|7|3|8|4|0|0|0|3|7|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S POISSONNERIE DE L'ECAILLER MARS ELLAIS

ADRESSE (voie) 1 RUE D'ENDOUME

CODE POSTAL 13007 VILLE MARS EILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032